



DÉPARTEMENT de  
la Côte d'Or

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 05 septembre 2024

### DATE DE CONVOCATION

16 août 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le **cinq septembre** à dix-huit heures trente,  
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Patrice ESPINOSA ([pouvoir de M. Paul MURANO](#)), M. Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT ([pouvoir de M. Bernard NAVILLON](#)), M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN, Mme Nathalie ANDREOLETTI, M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Anne-Sophie BOISSON, M. Dominique CHOPPIN, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, M. Michel CLÉMENT ([suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS](#)), Mme Maïté COUBAT, Mme Marie-Paule FONTAINE, M. Olivier GAUTHRON, M. Simon GEVREY, M. Roland GOUJON, M. Dominique JANIN, M. Martial MATHIRON, ([pouvoir de Mme Sylvie CHASTRUSSE](#)), Mme Christine NIRLO, Mme Rachelle PETIT, M. Emmanuel PONTILLO, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Bernard SOUBEYRAND, M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU.

Étaient excusés : Mme Zineb HEMAIRIA, M. Guy MORELLE, Mme Bernadette BERGER ([suppléante de M. Martial PARIZOT](#)) M. François BIGEARD, M. Benjamin BONIN ([suppléant de M. François BIGEARD](#)), Mme Sylvie CHASTRUSSE ([pouvoir à M. Martial MATHIRON](#)), M. Daniel CHÉTTA, Mme Rolande CHRETIEN ([suppléante de M. Bernard NAVILLON](#)), Mme Marie-Françoise DUPAS ([suppléée par M. Michel CLÉMENT](#)), M. Jean-Marie FERREUX, Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. Alain LEFEVRE ([suppléant de M. Guy MORELLE](#)), M. Patrice LIEBELIN ([suppléant de M. Bernard SOUBEYRAND](#)), M. Paul MURANO ([pouvoir à M. Patrice ESPINOSA](#)), M. Bernard NAVILLON ([pouvoir à M. Jean-Pierre COLOMBERT](#)), M. Martial PARIZOT, Mme Stéphanie PEPIN ([suppléante de M. Emmanuel PONTILLO](#)), Mme Laurence SCHERRER ([suppléante de M. Jean-Marie FERREUX](#)).

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre COLOMBERT, 2<sup>ème</sup> Vice-président délégué au Développement Économique, aux Équipements, aux Infrastructures et au Développement numérique.

**NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE : 36**

**PRÉSENTS : 26**

**VOTANTS : 29**

### Délibération n°05/09/2024/02

**Objet : Approbation du procès-verbal de la séance plénière du Conseil Communautaire en date du 18 juillet 2024**

Monsieur le Président présente le procès-verbal de la dernière séance plénière qui s'est tenue le 18 juillet 2024 et demande aux membres du Conseil Communautaire si des observations ou des remarques sont à formuler sur sa rédaction.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **par** :

*Agir pour notre territoire et un avenir durable*

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

12 rue Ampère | BP 53 | 21110 GENLIS

03.80.37.70.12

accueil@plainedijonnaise.fr

plainedijonnaise.fr



- 28 voix **POUR**,
- 1 **ABSTENTION**,
- **APPROUVE** le procès-verbal de la dernière séance plénière en date du 18 juillet 2024.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 06 septembre 2024

**Patrice ESPINOSA**

Président de la Communauté de  
Communes de la Plaine Dijonnaise,  
Maire d'IZIER